



# Sorl'Info

Édition spéciale !

Discours de Madame le maire

&

Voeux de votre équipe municipale  
pour l'année 2023



Chers amis,

Après 2 années blanches, nous voici enfin autorisés à tenir en présentiel nos cérémonies de présentation de vœux des maires. Aussi, je vous remercie tous très sincèrement d'avoir honoré ce rendez-vous.

Je tiens à souligner la présence parmi nous, et les remercie de leur venue, de Madame Annie Pourtier conseillère Départementale, Monsieur Jean-Yves Brenier Président de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, plusieurs collègues maires et élus des communes voisines, le représentant du Lieutenant Julien Potelle de la Brigade de gendarmerie de Morestel, le Capitaine des Sapeurs-Pompiers de la caserne de Dolomieu Guy Cottaz. MADAME Nathallie Péju, Conseillère Régionale est excusée ainsi que Monsieur Olivier Bonnard, Conseiller Départemental. Tous s'impliquent au quotidien aux côtés de notre commune ; je les en remercie vraiment.

Avant de commencer, j'ai une grande pensée pour tous ceux que des soucis de santé ont empêché de nous rejoindre, et leur souhaite de se rétablir très vite.

Nous avons pris nos fonctions en pleine crise covid. Depuis les crises se succèdent : sanitaire, économique, climatique, géopolitique, énergétique... et on en verra d'autres ! Pour nous qui n'avons jamais connu la gestion d'une commune par temps ordinaire l'ère dans laquelle nous agissons représente la base de la normalité. Et nous nous adaptons. Nous préférons regarder l'avenir en face en se servant de ce qui est à notre disposition que de se lamenter sur ce qui pourrait l'être. Aussi, nous avons des projets, et chaque jour qui passe est un pas en avant vers leur concrétisation. Certes nous n'avons pas de baguette magique mais nous tenons à nos projets, et mettons tout en œuvre pour les réaliser. Pour cela nous ne sommes pas seuls. Nous savons, et les en remercions, pouvoir compter sur l'accompagnement de l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. Je souligne l'importance et la chance

pour nos communes d'appartenir à une Communauté de Communes dynamique, telle que celle des Balcons du Dauphiné. Régulièrement les élus des 47 communes qui la composent sont réunis tantôt en conseils communautaires, conférences des maires, ou participation dans diverses commissions.



Avant d'aborder nos projets, je vais faire une parenthèse sur ce que nous avons fait depuis 2 ans et demi. Il s'agit d'un bref résumé. En effet, nous vous tenons régulièrement informés des nouvelles du village par le Sorl'Info.

- Nous avons commencé, peut-être est-ce par intuition, à restreindre la durée de l'éclairage public d'une heure.
- Deux petits platanes ont été plantés sur la place de la mairie, en prévision du remplacement dans quelques années de ceux qui sont malades.
- Les sentiers de promenades ont été ré-ouverts sur l'ensemble de la commune, avec leurs jalons de couleur peints par la commission jeunesse, répertoriés à l'office de tourisme des Balcons du Dauphiné. Attention cependant, soyez prudents si vous empruntez le Chemin du Revousset, qui a subi de gros dégâts lors de l'orage du 30 août dernier.
- Depuis deux ans la commission jeunesse organise une animation originale sur le plateau de la Frette : c'est « Saint-Sorlin en roues libres ».
- La gestion administrative et physique du cimetière a été reprise de main ferme. Une malencontreuse décision prise en 2003 limitait considérablement le nombre de concessions utilisables : une seule restait disponible.

- Le « terrain Orcel », route de Dolomieu a été remis à propre à moindre coût Cet aménagement n'est pas terminé ; vous pouvez cependant profiter du terrain de boules. Actuellement, vous pouvez y déposer vos sapins de Noël dans l'emplacement dédié à cet effet ; une équipe municipale se chargera de les broyer avec le broyeur prêté aux communes par le SYCLUM.
- À l'école, aidés par le Département à hauteur de 60 % et l'Etat pour 20 % sur un total de 13 000 euros, les dernières cases du dispositif anti-intrusion ont été cochées. Ce montant comprend le changement de la barrière de la place, qui surplombe la cour de l'école.
- Toujours à l'école, l'équipement numérique a été complété avec le soutien de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance (par l'intermédiaire du ministère de l'Education Nationale) : 70 % sur un montant plafonné à 3600 euros.
- Le clocher, dont entre autres le plancher était devenu dangereux, a été réparé aidés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son dispositif « Bonus Relance » pour 50 % sur 7500 euros.
- Le site de l'ancienne école a repris vie. Nous constatons avec satisfaction que les associations s'y sentent bien et qu'il leur inspire des idées d'animation sympas et de qualité (le marché des producteurs de Saint-Sorlin en Fête, le concert rock du Sou des Ecoles).
- Nous travaillons continuellement sur nos outils de communication (parce que pour nous, communiquer en toute transparence avec vous est une évidence) : notre Sorl'Info a été relooké, nous avons pris une option supérieure pour compléter le site de la commune, et le tout dernier : Panneau Pocket financé en totalité par l'Etat par le dispositif France Relance « transformations numérique des territoires » qui nous permet de vous faire part d'alertes ou d'informations importantes. Actuellement, nous réparons les anciens panneaux aux pieds jaunes qui sont installés depuis longtemps dans chaque quartier ; ils permettent de transmettre des informations très urgentes, tout le monde n'étant pas équipé en numérique.

- Au niveau de la voirie communale, nous avons mis en place un plan d'entretien qui comprend la réfection des chemins les plus dégradés. Cependant, là, il n'y a pas de subventions possibles.
- Il y a eu aussi des travaux qui n'ont laissé personne indifférent : je veux parler des travaux qui ont eu lieu dans la montée de la Frette visant à améliorer la sécurité routière au niveau du virage dit « cabot » et de la consolidation de la structure de la route elle-même sur un des virages précédents par un enrochement spectaculaire. Ces travaux impressionnants, nous les devons au Département qui les a financés à 100 %. Je tiens à remercier les représentants des services départementaux, et agents techniques pour leur réactivité. Nous soulignons l'efficacité de ces travaux. En effet, nous n'avons enregistré aucun accident depuis et plus bas, la route ne risque plus de glisser, soutenue par sa pyramide de blocs de pierres. En cas de grosses pluies, l'eau est bien répartie, créant même un joli spectacle ; sans doute, détenons-nous là, la 8<sup>e</sup> merveille du Dauphiné !
- Nous avons aussi eu à plusieurs reprises à défendre la commune en justice, contre des recours au tribunal administratif, pour des désaccords en matière d'urbanisme. Si pour l'instant la commune a toujours obtenu gain de cause, ces agissements sont cependant regrettables car ils demandent de l'énergie, du temps, et représentent un coût direct sur le budget de fonctionnement. Par conséquent, c'est l'ensemble de la commune, qui en subit les conséquences, certains dossiers devant être revus à la baisse, voir annulés.



Cependant, nous restons motivés et concentrons notre énergie sur de gros travaux à venir :

**Au sujet de la sécurité routière**, il y aurait beaucoup à faire, tant le sujet est vaste. C'est bien connu, la courtoisie n'est pas la qualité première de tout automobiliste qui se respecte. C'est dommage, ça ferait de sacrées économies....

Nous avons installé un lampadaire sur l'abri bus dit « Le Mont » à la Frette, à côté de la boîte à livres. Les périodes de fonctionnement ont été programmées selon les horaires des services de transport scolaire.

Pour ce qui concerne le respect de la vitesse en agglomération, des comptages effectués par le Département, ont révélé sans grande surprise un point noir sur le plateau de La Frette. Un bureau d'étude a été dépêché. Plusieurs solutions sont proposées à la commission Sécurité Routière. Seront pris en considération la catégorie de classement de la route, les points les plus dangereux, et bien entendu le coût. Celui-ci s'avérant relativement élevé, (nous atteindrons très rapidement les 100 000 euros) il s'agira de trouver des aides financières. Ce projet ne sera sans doute pas prêt pour 2023. Nous ne prendrons pas de décision dans la précipitation ; il ne s'agit pas non plus d'induire de nouvelles nuisances en mettant en place de nouveaux équipements.

En attendant nous réfléchissons à l'achat d'un radar pédagogique mobile et de préférence solaire. Il pourrait ainsi faire le tour de la commune, en espérant ne pas se le faire saccager.

Le conseil municipal a opté pour la suppression des priorités à droite sur la Route Départementale 16 (du cimetière de Vézeronce à la limite de Dolomieu, à l'extrémité de La Frette) et leur remplacement par des stops. Il en sera de même sur la Route Départementale 16b (Route de Dolomieu, en bas du village). En effet plusieurs accidents graves ont été évités de justesse, soit par priorité prise abusivement, soit par refus de priorité. Il est temps d'agir. La mise en place demande quelques mois, le temps de se coordonner avec les

services du Département qui finance et installe les panneaux, la signalisation avancée et de position, ainsi que les marquages au sol.

Le Chemin du Gros Châtaignier deviendra en même temps à sens unique ; l'entrée sera depuis la Route Départementale. Je rappelle que ce Chemin est appelé à être refait et aménagé lorsque le lotissement sera terminé.

Enfin nous espérons fortement que cette année verra **la réalisation des travaux de mise aux normes et assainissement du bâtiment de la mairie**. Si nous sommes réunis dans cette salle c'est parce que la salle traditionnellement utilisée pour les réceptions est désormais fermée aux rassemblements supérieurs à 20 personnes. En effet, le plancher entre le rez-de-chaussée et le sous-sol (la salle dite « le caveau ») est en très mauvais état et de ce fait très fragilisé. Nous avons mis des étais en 2020 pour renforcer les poutres. Il est plus qu'urgent d'agir. Des travaux sont envisagés pour traiter le problème d'infiltration d'eau le long des murs. Une tranchée va être ouverte tout le long du bâtiment côté monument aux morts, jusqu'à la base des fondations. Puis une dalle entre les deux niveaux va être coulée. Le rez-de-chaussée et la salle du caveau seront alors rénovés. En même temps, la dalle du préau qui jouxte la mairie sera refaite car elle se fend.

Le bâtiment de la mairie sera désormais exclusivement administratif et répondra aux normes applicables pour recevoir des personnes à mobilité réduite. Deux bureaux seront créés dans la salle de l'ancienne cantine : un pour l'accueil des visiteurs et le deuxième pour les rendez-vous. L'ex-salle de réception deviendra salle du conseil municipal, des mariages et de réunions.

Dans la salle du caveau, les piliers situés au milieu de la pièce seront supprimés. Une technique plus moderne sera utilisée et fera que la dalle tiendra solidement. Les pierres qui composent les 4 murs seront jointées, ce qui donnera un aspect plus esthétique et agréable. Cette salle pourra abriter des expositions temporaires ou être mise à disposition des associations pour de petites manifestations, ou encore des habitants pour des petits rassemblements familiaux avec repas froid car il n'y aura pas de point de

chauffe. Ces travaux seront impressionnants et nécessiteront la fermeture de la mairie pour quelques semaines. Le service public sera cependant assuré sur rendez-vous. Ou et comment, pour l'instant on n'en sait rien. Nous avons trouvé un architecte qui fait office de maître d'œuvre et orchestrera les travaux. Nous avons maintenant une estimation du coût, environ 170 000 euros et planchons sur les dossiers de demande de subvention. Si nous savons depuis le début que le Département nous suivra pour 40 %, nous savons que probablement la Région ne pourra pas nous aider sur ce dossier (un seul dossier pouvant être retenu par village – et nous en avons déposé 2), nous venons de recevoir la feuille de route 2023 de la Préfecture et pensons pouvoir espérer 20 % de sa part. Cependant, nous visions une aide à hauteur de 80 % pour ne pas trop fragiliser nos finances. Pour les 20 % restants, nous avons déposé un dossier auprès de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné qui a ouvert un portefeuille de soutien aux projets des communes. Un emprunt auprès de notre banque sera obligatoire pour combler les 20 % restants.

Parallèlement, **d'autres travaux auront lieu sur le site de l'ancienne école.** Comme je l'ai évoqué plus haut ce site où certains d'entre nous ont appris à lire et écrire, ont appris les bases de la société, ont fait leurs premières bagarres, ou encore ce lieu dont certains connaissent bien les 4 coins des deux ex-salles de classe, où beaucoup ont troué pantalons et chaussures... Bref il s'agit d'un lieu où jadis grouillait la vie. Avec la construction de la nouvelle école (là où nous sommes), la vie l'a quitté.

Quand nous sommes arrivés en 2020, nous avons rapidement pensé lui rendre sa gaieté, et avons décidé d'en faire un lieu de convivialité. Nous lui avons offert un premier lifting en le nettoyant de sa végétation invasive. Puis tout naturellement les associations s'y sont intéressées et y ont imaginé des animations très conviviales. Un atout majeur de l'ancienne école est que l'extérieur est facile à sécuriser. Nous avons donc pris la décision de transformer l'ancienne école en salle des fêtes. Bien sur, nous n'avons pas l'ambition d'en faire un Groupama stadium ; juste une salle chaleureuse, simple et pratique, où il fait bon se rassembler. Cela manque cruellement au village et ouvrira nous l'espérons de nouveaux horizons culturels et festifs. Les



familles, sous conditions contractuelles, pourront bien sûr en profiter. La salle qui pourra recevoir environ 70 personnes assises sera adaptée aux personnes à mobilité réduite. Elle sera équipée d'un coin de chauffe et d'un bar. Une salle indépendante sera réservée aux associations pour des activités de bricolages.

L'étage ne sera pour l'instant pas aménagé, car nous n'en avons pas les moyens. Les associations s'y partageront les 4 pièces pour y entreposer leur matériel. Nous devons cependant penser à l'isolation par le grenier. À l'extérieur, Saint-Sorlin en Fête envisage de construire et financer un four à pain, en modifiant le cabanon qui existe déjà. Ils seront aidés par une subvention du Département, spécialement prévue pour les associations.

Pour ce dossier de salle des fêtes, nous connaissons le montant approximatif : 240 000 euros. Nous savons pouvoir compter sur l'aide du Département à hauteur de 40 %, de la Région pour 20 % et espérons de l'Etat pour 20 %. Là aussi, il conviendra de combler les 20 % restants avec un emprunt auprès de notre banque. Voilà pour ce qui est des gros dossiers à venir.



I l y en aura beaucoup d'autres, moins importants, dont nous ne manquerons pas de vous rendre compte dans notre Sorl'Info. Parmi eux figureront par exemple:

- La confirmation de la compatibilité de notre Plan Local d'Urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Boucle du Rhône en Dauphiné ;
- L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, rendu désormais obligatoire par l'Etat. Pour faire simple, il s'agit de définir les points de risques du village, liés à la géologie, météo, risques technologiques, etc. et de donner des consignes de replis aux habitants en cas de concrétisation de l'un de ces risques. Les fameuses possibles coupures d'électricité prévues pour cet hiver

peuvent rentrer dans ce plan. Au sujet de ces hypothétiques délestages, s'ils ont lieu, nous nous inquiéterons en priorité des personnes équipées de téléalarme et leur rendrons visite pendant la coupure électrique. Si dans votre voisinage, ou vous-mêmes pensez que vous allez paniquer à ce moment-là, il faut nous le faire savoir rapidement en envoyant un mail au secrétariat de mairie ou en glissant un courrier dans la boîte aux lettres ; nous vous ferons alors figurer dans la liste des personnes à contacter en cas de problème.

- Mon intuition féminine me fait deviner une question. Et la fibre ? Eh bien, comme vous, nous l'espérons... Mais ne soyons pas non plus trop pressés. Certaines communes en sont équipées et... supportent les premiers couacs. Pour être franche, les essais et les couacs, c'est mieux chez les autres. Espérons que le système sera bien rodé lorsque nous serons équipés !



Comme vous pouvez le constater, on ne s'ennuie pas à la mairie. Ces différents dossiers sont le fruit d'un travail d'équipe. **Je tiens à remercier particulièrement mon équipe municipale** : mes adjoints, conseillers délégués, et conseillers municipaux. Merci pour votre disponibilité, votre fidélité, vos conseils, et votre réconfort lorsque j'en ai besoin.

**Merci aussi à tous les Saint-Sorlinois qui s'impliquent bénévolement** dans des commissions communales aux côtés des élus. Ils enrichissent les débats de leurs savoir-faire et conseils avisés.

**Une mention spéciale aussi pour nos agents municipaux.** Ils sont le lien direct avec vous, au quotidien :

Il y a **Alexandre** qui œuvre à l'entretien général des espaces communaux. Vous pouvez le rencontrer un peu partout : espaces verts, voirie, entretien des bâtiments etc. Alexandre est également pompier à la caserne de

Dolomieu et nous avons signé une convention avec ses supérieurs, qui lui permet de partir rapidement en intervention si besoin.

Si vous avez des enfants scolarisés à Saint-Sorlin, vous avez certainement déjà rencontré **Maureen**. Elle est l'assistante de l'institutrice des petites et moyennes sections. Elle accompagne les enfants dans la navette qui relie l'école de Saint-Sorlin à celle de Vasselín, s'occupe aussi de la surveillance de la garderie du soir. Vous pouvez également la voir le mercredi matin à l'accueil de la mairie.

À l'école vous avez sans doute rencontré également **Muriel**. Elle s'occupe de la garderie le matin et le soir. C'est également elle qui s'occupe de la cantine. Elle prépare la salle de restauration, fait chauffer les plats, et assure le service du repas. Elle est aidée pour la surveillance des enfants pendant le temps de cantine par deux agents intérimaires : **Maëlle et Daniel**.

Et si vous vous êtes un jour rendu à la mairie pour des démarches administratives ou autres, vous avez été reçus par **Suzie**. Elle est depuis 2020 notre nouvelle secrétaire de mairie et assume toutes les tâches administratives, ainsi que l'assistance des élus.

**Un grand merci** également à notre équipe enseignante : **Céline** la directrice est responsable des grandes sections et cours préparatoire, et **Emyline** s'occupe des petites et moyennes sections. Elles mettent tout leur dynamisme au service des enfants de maternelle. Auprès d'elles ceux-ci acquièrent un très bon niveau scolaire qui leur permet de s'adapter facilement en primaire. La commune de Vasselín met à notre disposition **Doriane** qui endosse le rôle d'assistante auprès du groupe des grandes sections et cours préparatoire, la garderie le matin, et le service du car le soir. Cette année elles accueillent **Clémentine**, qui accomplit un emploi en service civique auprès des enfants.



La vie du village serait cependant bien fade sans nos associations. Les associations Saint-Sorlinoises sont certes peu nombreuses, mais de qualité. Elles sont composées de bénévoles qui ont la fibre associative. Ceux-ci ne comptent pas leur temps ni la fatigue et mettent tout leur cœur pour vous proposer des animations variées et de choix, ainsi que des services. Ils méritent d'être particulièrement mis à l'honneur aujourd'hui :

Commençons par **Saint-Sorlin en Fête**, avec Gilles. Saint-Sorlin en Fête tient le rôle d'un comité des fêtes. L'association gère du matériel mis à disposition des autres associations de la commune. Elle crée aussi des animations dont les bénéfices permettent de financer ce matériel. Nous y trouvons une équipe essentiellement composée de jeunes retraités hyperactifs. Ils ont 15 idées à la seconde et toujours une d'avance. Nous leur devons les marchés des producteurs, les décorations de fin d'année sur la place de la Mairie, la soirée des illuminations, la tête de veau, la dégustation d'huîtres... etc. et prochainement la construction du four à pain. La prochaine manifestation c'est dimanche prochain avec la tête de veau. N'oubliez pas de réserver. Merci à vous Saint-Sorlin en Fête !

Par ordre alphabétique, nous avons **l'Association Intercommunale de Chasse Agréée** qui œuvre sur Saint-Sorlin et Vasselin, avec Rémi. Comme l'indique leur nom, ils sont chasseurs, mais pas que... Ils entretiennent une partie des sentiers de la commune, soutiennent les agriculteurs lors de dommages aux récoltes par du gibier, jouent un rôle essentiel dans la gestion de la biodiversité en effectuant par exemple des comptages de la faune locale, et en rééquilibrant celle-ci par des prélèvements si besoin (battues). Ils sont à la recherche d'un lieu pour y établir leur cabane de chasse. Ils organisent aussi des manifestations : boudin à la chaudière le 29 janvier à Vasselin et diots le 26 mars à St Sorlin. Merci à vous l'AICA Saint-Sorlin/Vasselin !

Le **Club Diamant** avec Nicole. Le diamant, ça brille et ne s'use pas. Aussi ce groupe dit du 3<sup>e</sup> âge est un bel exemple de vision optimiste de la vie. Ses adhérents se retrouvent régulièrement dans la bonne humeur, organisent des sorties, des goûters. Ils attendent avec impatience que nous ayons fait les travaux de l'ancienne école car ils sont contraints de se retrouver dans la

cantine de l'école, qui n'est pas très grande. Bientôt aura lieu l'évènement annuel que nous attendons tous : les bugnes du Club Diamant, confectionnées courageusement par ses membres. Un conseil : ne ratez pas la date ! ce sera les 3 et 4 février. Merci à vous Le Club Diamant !

**Le groupe histoire** avec Patrice. Ses membres ressassent sans cesse le passé, mais de façon positive, interrogent les plus anciens d'entre nous pour récolter de précieux souvenirs et les retranscrire dans une revue qui paraît tous les deux ans, intitulée « Raconte-moi Saint-Sorlin ». Grâce à eux, nous comprenons mieux notre village et sa mémoire perdurera. Merci à vous Le Groupe Histoire !

**Les Petites Bouches** avec Jean Christophe. Cette association gère la cantine pour les deux écoles (Saint-Sorlin et Vasselín). Cette équipe de bénévoles est en lien avec le traiteur, les parents, les mairies. Les repas sont de qualité et bons. Leur organisation est sans faille et leur engagement précieux pour les mairies. Merci à vous Les Petites Bouches !

**Sorlin'gym** : c'est désormais un nouveau bureau qui gère cette association, avec Nicole. Il s'agit maintenant de gym douce à destination des jeunes séniors. Une nouvelle et bonne raison de rester jeune plutôt que sénior. Il reste quelques places. Les cours ont lieu tous les mercredis en fin de journée ici. Merci à vous Sorlin'gym !

**Le Sou des Ecoles** avec Chloë. Une petite poignée de parents d'élèves se démène pour organiser des manifestations afin d'offrir aux écoliers des deux écoles (Saint-Sorlin et Vasselín), des cours de natation, des sorties et animations pédagogiques. Ils ont inauguré cette année en proposant un concert rock dans la cour de l'ancienne école et courageusement un loto. Merci à vous Le Sou des Ecoles !

Enfin il y a **le groupe d'entraide** qui fonctionne de façon indépendante, avec Florence. Quelques bénévoles s'affairent auprès des personnes seules ou qui ne peuvent plus se déplacer. Ils viennent à domicile passer l'après-midi en proposant de petits travaux manuels, mais souvent culinaires en tirant profit

de ce qui pousse en surplus dans les jardins : pommes, noix, courges, etc. Ces rencontres se terminent souvent par un petit air d'accordéon. Merci à vous !

Comme vous le voyez, à Saint-Sorlin, certes nous n'avons pas de boulangerie, pas de boucherie, pas d'épicerie, pas de tabac, même pas de bar, pas non plus de pétrole ni de lithium, mais nous avons des idées et de l'énergie pour les concrétiser.



Pour terminer, nous avons prévu de vous projeter un petit film fait maison qui résume en 3 minutes la vie à Saint-Sorlin. Un jeune du village, Jules Marchand nous a proposé son aide. Nous lui devons les vues aériennes prises avec son drone. Cette vidéo n'a pas pu être achevée car Jules a cassé son drone. Dès qu'il sera réparé, il pourra nous proposer d'autres points de vue qui viendront enrichir ce film. Maintenant que nous vous l'aurons montré, nous pourrions le faire figurer sur le site de la commune. Nous le proposerons également à l'office du tourisme lorsqu'il sera terminé. **Merci Jules !**

Auparavant, je voudrais vous renouveler mes vœux pour cette nouvelle année. Je souhaite très fort que 2023 vous garde en bonne santé, que nos malades trouvent le plus rapidement possible le chemin de la guérison. Que les familles restent unies, que chacun ait la possibilité de prendre du bon temps avec ceux qu'il aime. Et que chacun trouve sa parade à la crise. Je tiens à vous rappeler l'existence du CCAS que vous pouvez solliciter en cas de besoin social. Une équipe étudiera vos dossiers dans la plus stricte confidentialité. Je formule enfin le vœu que le mot clé de cette année soit « solidarité ». En effet c'est en se serrant les coudes que nous trouverons la solution pour rendre le quotidien plus doux. Enfin, avec l'ensemble des élus, nous osons le vœu que chaque Saint-Sorlinois soit heureux et fier d'habiter à Saint-Sorlin, et s'y épanouisse pleinement !

## Etat civil 2022

Ils nous ont rejoints en 2022<sup>1</sup> :

- ✦ Marec LORITE INTESSE né le 06/01/2022
- ✦ Valentin GIRBAL né le 19/02/2022
- ✦ Nolan CHOLET né le 28/03/2022
- ✦ Jade GUILBAUT née le 13/09/2022
- ✦ Manon CAROSO REIS née le 26/09/2022

Ils se sont mariés en 2022 :

- ✦ Nathalie DA CONCEICAO et Olivier PINOS le 23/04/2022

Ils nous ont quittés en 2022 :

- ◆ Pascal MOIROUD le 17/02/2022
- ◆ Marcel GENEVEY le 28/03/2022
- ◆ Gilbert RABATEL le 03/05/2022
- ◆ Colette MOCQUET le 06/05/2022
- ◆ Albert BEJUI le 19/07/2022
- ◆ Michelle CHAUTEMPS ép. GAUTIER le 05/08/2022

---

<sup>1</sup> Refus ou non réception d'autorisation de publication pour 2 naissances.



Pendant la projection de la vidéo



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

[secretariatssm@gmail.com](mailto:secretariatssm@gmail.com)

[www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)

**Accueil**

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h